

Contribution de l'association L'Université d'Abord aux Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'Université d'Abord est une association qui participe activement à la politique universitaire de l'Université Paul Sabatier Toulouse III, notamment au travers de ses élus dans les différents conseils de l'UPS. Nous nous sommes réunis en assemblée générale pour élaborer cette contribution. Notre association continue ainsi à être une force de propositions et de réflexions sur un thème qui est sa raison d'être.

Cependant il faut garder en mémoire les limites pratiques de l'exercice, qui n'a pas permis un débat suffisamment approfondi sur une question des plus importantes. Dans ces conditions, nous soulignons, dans le texte ci-dessous, les points prioritaires dans le contexte actuel. Il n'y a pas de prétention à l'exhaustivité.

1) Agir pour la réussite de tous les étudiants

Nous remarquons d'abord que la réussite des étudiants à l'université est déjà une réalité reconnue au niveau Master et Doctorat. Il est clair pour l'ensemble des acteurs que c'est le niveau Licence et plus particulièrement les questions d'orientation en première année après le baccalauréat qui concentrent les difficultés.

Ce constat n'est pas nouveau et il faut noter un certain scepticisme devant cette énième consultation. On ressent une attente forte d'actions politiques courageuses, qui doivent en résulter, sous peine de rendre cette consultation inutile.

Le premier souhait pour que la réussite des étudiants de licence ne soit pas qu'un vœu pieux, est la revalorisation des parcours universitaires. Cela passe sans doute par un ensemble de mesures, mais les enseignants réclament d'abord le respect des capacités d'accueil des premiers cycles universitaires. (Faut-il introduire un Numerus Clausus à l'entrée des universités, qui permette à l'ensemble des bacheliers de se répartir de manière plus raisonnable dans les différentes filières du supérieur et ce au regard de leur formation initiale ?)

Par ailleurs il faut aussi réserver les formations longues à dominante théorique de l'université aux étudiants ayant fait preuve des capacités et motivations nécessaires pour les suivre.

Dans ce cadre, les intervenants insistent sur le fait qu'ils ont l'ambition d'offrir des formations par la recherche (notre spécificité) aux meilleurs étudiants, sans oublier les étudiants qui ont besoin de plus de temps pour obtenir une licence grâce à des parcours adaptés.

Certains moyens ont été évoqués pour atteindre ces objectifs. L'intégration de professeurs du second degré dans l'université, s'ils sont docteurs et s'ils conservent un lien avec la recherche, ne doit, par exemple, pas être écartée. Pour favoriser l'attractivité des parcours universitaires, une revalorisation du diplôme de Docteur est aussi indispensable. Le but est de le faire reconnaître comme un titre plus prestigieux que celui d'Ingénieur par le grand public. Une mesure simple peut initier ce rééquilibrage : reconnaître le niveau de docteur dans les grilles salariales des conventions collectives. Il faut d'ailleurs commencer par appliquer cette revalorisation à la fonction publique elle-même, en partant de l'Education Nationale.

La formation des enseignants du second degré et du primaire est aussi un sujet d'inquiétude dans une université de sciences. La réforme de la masterisation a conduit à une situation dégradée autant du point de vue de la crise des vocations que de la qualité de la formation de ces enseignants. En

revanche les échos discordants, que l'on perçoit dans la presse, des réformes à venir font craindre encore un recul.

Il conviendra aussi de réfléchir à l'utilisation des techniques numériques pour l'enseignement, et à leur adéquation aux différentes filières (première année PACES par exemple).

2) Donner une ambition nouvelle pour la recherche.

Le point le plus évoqué par l'assemblée dans ce vaste paragraphe est la diminution souhaitable du rapport masse salariale, dotation de fonctionnement qui est classiquement de 80 % dans les budgets des différents établissements de l'enseignement supérieur. Les chercheurs et enseignants chercheurs sont conscients qu'ils ont une responsabilité collective dans cet état de fait qui a pour conséquence de priver de moyens (environnement) les nouveaux recrutés. Cependant la politique d'attribution de moyens par réponse à des appels d'offre aux dépens des financements récurrents ayant exacerbé récemment ces problèmes, il faut revenir en arrière sur ce point.

La deuxième question qui préoccupe notre communauté est une refondation des statuts de chercheurs et d'enseignants chercheurs dans le sens d'un décloisonnement. Cela demande d'inventer un cadre juridique, qui permette à un même individu de faire de la recherche, de l'enseignement, ou du pilotage de la recherche de manière souple tout au long de sa carrière.

Cependant cette flexibilité, pour ne pas entraîner une fragilisation des statuts, doit s'accompagner d'une refonte de l'évaluation de notre métier. Il faudrait en particulier que l'enseignement ne soit plus considéré comme un frein à la recherche mais compter positivement dans nos carrières. De plus, l'évaluation ne doit pas se limiter à l'enseignement ou à la recherche mais aussi prendre en compte de manière positive la partie technique de notre métier et l'engagement dans des responsabilités collectives. Dans cette optique le rapport Techniciens (BIATSS, ITA..) sur Chercheurs/Enseignants-Chercheurs doit aussi être augmenté. A ce titre les activités techniques menées en support aux activités de recherche mais aussi d'enseignements, doivent pouvoir être mieux reconnues et valorisées. Cela demande plus d'homogénéité dans l'appréciation des carrières des personnels techniques entre les organismes de recherche et les universités notamment.

3) Un nouveau paysage pour l'ESR

La question de la taille du maillage universitaire est celle qui est la plus sensible. En particulier nous sommes attachés à ce que les petites universités géographiquement isolées gardent les moyens de fonctionner. Leur fonction sociale qui est d'apporter la connaissance universitaire à un public qui n'aurait pas les moyens financiers de migrer vers des métropoles régionales nous semble essentielle.

La question sur la viabilité de petites équipes de recherche dans ces centres, peut légitimement être posée. Il faut sans doute envisager plusieurs niveaux d'ambition pour les universités suivant leur contexte historique, géographique et culturel. La notion d'université de technologies, qui actuellement recouvre des réalités très différentes pourrait servir dans ce cadre après une rationalisation nécessaire.